

## Le problème de la définition d'une classe d'adjectifs ; verbes-adjectifs ; langues sans adjectifs

Alain Lemaréchal

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lemaréchal Alain. Le problème de la définition d'une classe d'adjectifs ; verbes-adjectifs ; langues sans adjectifs. In: Histoire Épistémologie Langage, tome 14, fascicule 1, 1992. L'Adjectif : Perspectives historique et typologique. pp. 223-243;

doi : <https://doi.org/10.3406/hel.1992.2350>

[https://www.persee.fr/doc/hel\\_0750-8069\\_1992\\_num\\_14\\_1\\_2350](https://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_1992_num_14_1_2350)

---

Fichier pdf généré le 16/01/2019

### **Abstract**

ABSTRACT : Not all languages have adjectives as a separate part of speech, but all present 1) epithetical structures, given the ability of languages to condense information, 2) ways of expressing stative properties. This situation leads us to ask 1) on a descriptive level what criteria are to be used to define an adjectival class, 2) on a theoretical and interpretative level, what kind of syntactic constants exist (relations between adjectives and the epithetical function, the predicative function, between adjectives and verbs vs nouns, embedding or agreement features), what sort of semantico-logical constants (expression of properties vs substances, stativity, gradability, status of abstract terms), and so on, beyond the various types of languages.

### **Résumé**

RESUME : Toutes les langues ne possèdent pas d'adjectifs, mais il semble que toutes présentent 1) des structures relevant de la fonction épithétique, du fait de la capacité des langues à condenser l'information, 2) des moyens d'exprimer plus ou moins différenciellement les qualités statiques. Cette situation amène à poser 1) le problème — d'ordre descriptif — des critères à adopter pour définir une classe d'adjectifs, 2) celui — d'ordre théorique et interprétatif — de l'existence de constantes syntaxiques (rapports entre adjectif, fonction épithétique, fonction predicative, entre adjectif et verbe vs nom, traits d'enchâssement et d'accord), sémantico-logiques (expression des qualités vs des substances primaires vs secondaires, des propriétés vs autres prédicats, stativité, gradabilité, statut des termes abstraits), etc., au delà de la diversité des types de langues.

## LE PROBLÈME DE LA DÉFINITION D'UNE CLASSE D'ADJECTIFS ; VERBES-ADJECTIFS ; LANGUES SANS ADJECTIFS

*Alain LEMARECHAL*

**ABSTRACT** : Not all languages have adjectives as a separate part of speech, but all present 1) epithetical structures, given the ability of languages to condense information, 2) ways of expressing stative properties. This situation leads us to ask 1) on a descriptive level what criteria are to be used to define an adjectival class, 2) on a theoretical and interpretative level, what kind of syntactic constants exist (relations between adjectives and the epithetical function, the predicative function, between adjectives and verbs vs nouns, embedding or agreement features), what sort of semantico-logical constants (expression of properties vs substances, stativity, gradability, status of abstract terms), and so on, beyond the various types of languages.

**RÉSUMÉ** : Toutes les langues ne possèdent pas d'adjectifs, mais il semble que toutes présentent 1) des structures relevant de la fonction épithétique, du fait de la capacité des langues à condenser l'information, 2) des moyens d'exprimer plus ou moins différemment les qualités statiques. Cette situation amène à poser 1) le problème — d'ordre descriptif — des critères à adopter pour définir une classe d'adjectifs, 2) celui — d'ordre théorique et interprétatif — de l'existence de constantes syntaxiques (rapports entre adjectif, fonction épithétique, fonction prédicative, entre adjectif et verbe vs nom, traits d'enchaînement et d'accord), sémantico-logiques (expression des qualités vs des substances primaires vs secondaires, des propriétés vs autres prédicats, stativité, gradabilité, statut des termes abstraits), etc., au delà de la diversité des types de langues.

0. D'apparition récente dans la tradition grammaticale occidentale, la catégorie linguistique « adjectif »<sup>1</sup> n'est pas universelle : toutes les langues ne possèdent pas de partie du discours « adjectif » ; on lit, dans les descriptions<sup>2</sup>, que telle langue n'a pas d'adjectif, que, dans telle autre, les adjectifs sont des verbes, que, dans telle autre enfin, les

---

1. Nous nous limiterons aux « adjectifs qualificatifs » et à leurs équivalents.

2. Pour une anthologie de définitions des adjectifs dans des descriptions de langues de types divers publiées au cours du dernier siècle, cf. *Archives et documents* [à l'avenir abrégé en *A&D*], seconde série n° 6, dossier 8.

adjectifs ne se distinguent en rien de la masse des noms. Le premier but de cet article sera de donner une idée de la diversité des phénomènes.

En revanche, on peut dire que toutes les langues présentent : 1°) des structures relevant de la fonction épithétique, du fait même de la capacité des langues à intégrer et à condenser l'information<sup>3</sup> ; 2°) des moyens d'exprimer les qualités statiques des objets - à côté des caractéristiques définitives ou transitoires de ces objets, et à côté des désignations<sup>4</sup>, que ces oppositions donnent lieu ou non dans la langue considérée à grammaticalisation sous forme de classes (ou sous-classes) lexicales. Le fait que les deux soient liés et puissent être définitives d'une partie du discours particulière semble ne rien avoir de nécessaire. Une partie des traits caractéristiques des adjectifs ou équivalents relèvera de la fonction, fonction épithétique mais aussi fonction prédicative, une autre du sémantisme, stativité, aspect, gradabilité, etc.

Ces propriétés nous ramènent au problème des critères adoptés par les descripteurs pour isoler une catégorie d'adjectifs. L'adjectif pose les mêmes problèmes épistémologiques de stratégie descriptive, d'interprétation, de théorisation (typologie, grammaire générale) que les autres parties du discours, mais de manière encore plus accusée : recherche de constantes syntaxiques (??), sémantico-logiques (?) au delà de la diversité des systèmes linguistiques attestés.

## 1. La fonction des adjectifs

Pour traiter de l'adjectif, nous suivrons la stratégie proposée dans notre livre sur *Les parties du discours...* (Lemaréchal 1989) : nous partirons d'une définition syntaxique de la classe lexicale donnée comme « adjectifs » ou comme équivalents de nos adjectifs, en commençant par dégager ce que nous avons appelé la (ou les) « fonction fondamentale(s) » que cette classe peut exercer sans le recours à des marques segmentales<sup>5</sup> supplémentaires<sup>6</sup> ; mais cela ne suffit pas : il

3. Cf. la notion de « densification du paragraphe » chez Hagège 1982 : 68.

4. Nous reviendrons sur cette répartition qui correspond à peu près aux oppositions entre adjectifs, noms, verbes et substantifs (cf. aussi Lemaréchal 1989 : 29-33).

5. Les marques ne se limitent pas seulement à ces marques segmentales — les seules encore souvent aujourd'hui à être retenues comme marques —, on doit aussi compter au nombre des marques : 1°) les contraintes d'ordre des mots, qui ne sont pas seulement l'effet du caractère linéaire du langage (marques séquentielles), 2°) les phénomènes prosodiques, démarcatifs, etc. (marques intégratives), qui sont solidaires de la segmentation et indiquent l'intégration des segments à des segments d'extension plus grande, et enfin 3°) tout ce qui est stocké avec l'appartenance des constituants à telle ou telle classe de constituants (marques catégorielles), ce qui englobe les faits de valence et d'orientation. Ces différents types de marques jouent de façon

faut aussi prendre en considération le comportement des autres parties du discours, si l'on ne veut pas courir le risque de prendre pour spécifique d'une catégorie un trait partagé par d'autres, quand ce n'est pas par toutes les autres : une définition syntaxique des parties du discours n'a de sens qu'au sein d'un tableau intégré et hiérarchisé des parties du discours<sup>7</sup>. Ainsi, en tagalog, en palau, en nahuatl, etc., l'adjectif a pour fonction fondamentale la fonction prédicative, mais c'est, comme on le verra, également le cas des noms communs, des verbes, etc. ; en français même, les noms partagent, comme on le verra, avec les adjectifs le fait d'avoir pour fonction fondamentale la fonction épithétique.

### 1.1. La fonction épithétique

Les mots considérés comme des adjectifs n'ont pas nécessairement d'affinité particulière pour la fonction épithétique, et, même dans les langues où ils en ont une, ils n'ont pas l'exclusivité de cette fonction ; ils la partagent, entre autres, avec diverses constructions relatives, qui vont de véritables propositions enchâssées telles quelles, comme en anglais *the house I lived in*, à des participes pouvant être considérés comme des formes verbales adjectivales dérivées, comme en turc :

<i>gel</i>	-en	<i>adam</i>
venir	MParticipe <sup>8</sup>	homme

« l'homme qui vient (en ce moment), qui est venu »

en passant par des constructions relatives plus ou moins complexes à pronoms relatifs (anaphoriques anciennement thématiques en tête de proposition + enchâssement) : *la maison où j'habite, l'homme qui vient*.

La fonction épithétique se sépare plus ou moins clairement selon les langues des autres fonctions adnominales. Ainsi les constructions génitiales et les équivalents de relatives peuvent s'accorder en genre ou

concomitante dans la chaîne parlée (« superposition des marques », cf. Lemaréchal 1983).

6. Ce critère est essentiel dans la mesure où certaines marques segmentales (« translatifs ») ont précisément pour effet d'ouvrir à une partie du discours donnée des fonctions auxquelles elle n'a pas accès directement et qui sont les fonctions fondamentales d'autres parties du discours, assurant par là une sorte de changement de partie du discours, ce que Tesnière a appelé « translation » (cf. Lemaréchal 1989 : chap. II).

7. En « superparties du discours », parties du discours et sous-classes de parties du discours (cf. Lemaréchal 1989 : 27).

8. « Nom verbal d'agent réel » chez Bazin 1978 : 106 sqq.

en classe<sup>9</sup> au même titre que les adjectifs (et, éventuellement, d'autres catégories de segments), par exemple en kinyarwanda (langue bantoue parlée au Rwanda), à la cl. 2 (MCI = *ba-*) :

<i>a-</i>	<i>ba-</i>	<i>koóbwa</i>	<i>ba-</i>	<i>tatu</i>	<i>ba-</i>	<i>tó</i>
Pf	MCI	fille	MCI	trois	MCI	petit
		NOM		NUMERAL		ADJ.
	<i>b-</i>	<i>aa</i>	<i>Karooli</i>	<i>ba-</i>	<i>kina...</i>	
	MCI	MGén	NPropre	MCI	jouer	
		CONSTR.GENITIVEALE		FORME RELAT.		

« les trois petites filles de Charlent qui sont en train de jouer... »

à la cl. 7 (MCI = *bi-*) :

*i- bi- tabo bi- tatu bi- shyáa by- aa Karooli...*  
« les trois nouveaux livres de Charles... »

ou en cas (phénomène de surdéclinaison, assez largement répandue, du lydien au basque, etc.), comme en dyirbal (langue australienne) :

<i>margin</i>	<i>-du</i>	<i>waybala</i>	<i>-mi</i>	<i>-gu</i>
fusil	MInstr	homme-blanc	MGén	MInstr

« à l'aide du fusil de l'homme blanc »

Les constructions génitiales elles-mêmes pouvant présenter une parenté étroite, sinon une identité totale, avec les constructions fournissant les équivalents de nos relatives, comme en dyirbal :

<i>balan</i>	<i>ɖugumbil</i>	<i>nina</i>	<i>-ɲu</i>
MCI	femme	être-assis	MRel

« une femme qui est assise »

<i>bayi</i>	<i>wanjal</i>	<i>baɲul</i>	<i>yaɲa</i>	<i>-ɲu</i>
MCI	boomerang	MCI+Gén	homme	MGén

« le boomerang de l'homme »

---

9. Dans une langue à classes, les noms communs sont répartis en différentes « classes » selon (quand elles sont motivées) des critères sémantiques comme le caractère humain vs non humain, la forme, la nature, etc., du référent. Par exemple, pour le luganda ou le kinyarwanda (langues bantoues) on trouve les valeurs suivantes : les cl. 1 et 2 sont réservées aux humains singuliers vs pluriels ; les cl. 3 et 4 regroupent essentiellement les végétaux ; la cl. 6 est celle des collectifs, masses, liquides, la cl. 14 celles des abstraits, etc. Dans les langues bantoues, la marque de classe (MCI) consiste en un préfixe présent à la fois sur le nom et sur les constituants qui s'accordent avec lui, c'est-à-dire les adjectifs, les démonstratifs, mais aussi les constructions génitiales (MCI + M de génitif *-a*), les formes verbales fournissant les équivalents de nos relatives par *qui*, ainsi que les formes verbales « finies », qui s'accordent avec leur sujet, et les pronoms qui s'accordent avec le nom qu'ils représentent.

Enfin la fonction épithétique caractérise souvent, au même titre, noms et adjectifs. C'est le cas en français même où les noms communs sont caractérisés par la fonction épithétique et non par les fonctions actanciennes, comme on le dit généralement : un article ou un autre déterminant est nécessaire pour qu'un nom puisse exercer les fonctions actanciennes ; sans article, un nom fonctionne comme apposition : *un/l'oiseau rouge, un/l'oiseau chanteur, Brill, maison fondée en 1683*<sup>10</sup>.

### 1.2. La fonction prédicative

Dans un grand nombre de langues, les équivalents d'adjectifs<sup>11</sup> n'ont un accès ni plus ni moins direct à la fonction épithétique que l'ensemble des autres parties du discours majeures. En nahuatl (langue ancienne du Mexique parlée par les Aztèques), les parties du discours majeures ont d'abord pour fonction fondamentale la fonction prédicative<sup>12</sup> : (*ca*) *cualli/tzàtzi/mexìcatl in Pedro* « Pedro est bon/crie/est mexicain » et, avec des marques personnelles sujets, *ti-cualli/tzàtzi/mexìcatl* « tu es bon/cries/es mexicain ». La fonction épithétique est marquée par l'intégration au syntagme nominal, qu'il s'agisse des équivalents de nos adjectifs épithètes, noms apposés et relatives :

<i>in cualli tlācatl</i>	« un/l'homme bon »
<i>in pàtli xihuitl</i>	« l'herbe médicinale (lit. médecine herbe) »
<i>in tlaxcalli mocuāz</i>	« une tortilla qu'on va manger »

Dans d'autres langues, comme le tagalog (langue des Philippines), les équivalents d'adjectifs (par ailleurs tout à fait distincts des noms et des verbes du fait, entre autres, de leur compatibilité avec des séries d'affixes différentes) ont, comme les autres parties du discours, pour fonction fondamentale la fonction prédicative :

10. Lemaréchal 1989 : 45.

11. Selon M. Launey, l'adjectif en nahuatl ne se distingue pas des autres noms, cf. *A&D*, dossier 8.1.

12. Nous avons discuté ailleurs (Lemaréchal 1989 : 55, note<sup>1</sup>) le terme suggestif, mais à notre avis trompeur, d'« omniprédicativité » proposé par M. Launey pour désigner cette situation. Rappelons seulement ici : 1°) qu'il existe une partie du discours non prédicative, les démonstratifs — malgré son inventaire réduit à deux éléments, *in* et *on*, l'existence de cette catégorie équilibre tout le système —, 2°) que, si toutes les parties du discours majeures ont effectivement pour fonction fondamentale la fonction prédicative, elles ne constituent pas toujours des prédicats ; par le biais d'une translation en substantif au moyen de *in*, homonyme d'un des deux démonstratifs, elles accèdent aux fonctions actanciennes.

*kumakain/maganda/doktor si Mariya* « Marie mangeait/est belle/est médecin », et doivent recevoir la même marque segmentale de relativation, *na* (-*ng* après voyelle), pour exercer la fonction épithétique :

<i>ang bata-ng</i>	<i>kumakain</i>	« l'enfant qui mangeait »
	<i>maganda</i>	(qui est) beau »
<i>si Pedro-ng</i>	<i>doktor</i>	« Pedro le médecin »

### 1.3. Verbes-adjectifs, verbes de qualité, etc

Ailleurs, les adjectifs partagent avec le verbe seul la fonction fondamentale prédicat : c'est alors que l'on parle de « verbe-adjectif », « verbe statif », « verbe de qualité ». Précisons quelles conditions rendent légitime l'emploi de ces termes : il faut que les équivalents de nos adjectifs, ou une partie d'entre eux, 1°) aient pour fonction fondamentale la fonction prédicative, 2°) n'accèdent à la fonction épithétique que par le biais d'une procédure de relativation identique à celle des autres verbes ; et 3°) il faut encore — ce qui constitue une condition différentielle nécessaire pour que l'expression de « verbe-adjectif » ne risque pas de faire illusion — que les noms ne puissent exercer la fonction prédicative dans les mêmes conditions.

Le chinois remplit ces conditions : 1°) les adjectifs y fonctionnent comme prédicats de la même façon que les verbes<sup>13</sup> :

<i>zhèi</i>	<i>-suǒr</i>	<i>fángzi</i>	( <i>bǐ</i>	<i>nèi</i>	<i>-suǒr</i> )	<i>gāo</i>
Dém+Nb	Classif	maison	MCompar	Dém+Nb	Classif	haut
« cette maison-ci est plus haute (que celle-là) » <sup>14</sup>						

tandis que (condition 3) les noms doivent être précédés de la copule *shì* :

<i>jīngyú</i>	<i>shì</i>	<i>burú</i>	<i>dòngwù</i>
baleine		mammifère	animal
« les baleines sont des mammifères »			

13. Cf. citation de V. Alleton, dans *A&D*, dossier 8.2.

14. On notera ici une particularité des verbes-adjectifs du chinois en fonction de prédicat : ils impliquent toujours un contraste ou une comparaison, explicite ou implicite ; cette valeur ne s'efface que si l'on emploie des adverbes de degré comme *hěn* « très » (familier : *tíng*) non accentués (ils reprennent leur valeur pleine dès qu'ils sont accentués) :

<i>zhèi</i>	<i>-suǒr</i>	<i>fángzi</i>	<i>hěn</i>	<i>gāo</i>
« cette maison-ci est haute »				

On notera également les plus ou moins composés en Adjectif + Nom sans *de*.

2°) les verbes-adjectifs accèdent à la fonction épithétique par le biais d'une relativation au moyen de la marque *de*, comme les autres verbes :

*hen dà de huìchǎng*  
très grand salle-de-réunion  
« une grande salle de réunion »

*mǎi shū de xuéshēng*  
acheter livre étudiant  
« le(s) étudiant(s) qui a (ont) acheté des livres »

#### 1.4. Note : les adjectifs et les fonctions adverbiales

Les adjectifs peuvent être caractérisés encore par d'autres fonctions : dans beaucoup de langues, les adjectifs fournissent les équivalents des adverbes de « manière », soit dans des constructions où l'adjectif est prédiqué du sujet en parallèle avec le verbe, soit dans des constructions où l'adjectif détermine l'ensemble de la proposition dans une structure Prop (= Sujet + Prédicat) + Prédicat (= Adjectif/Adverbe).

Cet emploi comme adverbe peut constituer un trait distinctif des équivalents d'adjectifs dans les langues à propos desquelles les descripteurs disent que les adjectifs sont des noms comme les autres. En turc par exemple<sup>15</sup>, on peut certes dire *at, güzel kosuyor* « le cheval court joliment » (*güzel* « joli(ment) »), mais peut-on dire « il court chevalement » ? On peut dire : *at-çe* « à la manière d'un cheval », mais on peut dire à la fois *güzel* et *güzel-ce* (avec *-ce/-çe* suffixe adverbial).

## 2. Traits d'enchâssement

La nature même de la fonction épithétique, qui consiste à introduire une détermination portant sur un syntagme nominal, explique les phénomènes d'intégration aussi bien que d'accord qui en constituent la marque ou une des marques, phénomènes qui peuvent être pris comme caractéristiques de la partie du discours « adjectif », et non plus seulement de la fonction, s'ils sont spécifiques de cette classe.

La fonction épithétique peut être marquée par le simple enchâssement (marque intégrative) dans le syntagme nominal avec contrainte séquentielle, comme en anglais (avec ordre déterminant + déterminé) *a beautiful horse* aussi bien qu'en turc, où la marque séquentielle (même ordre déterminant + déterminé) est caractéristique de toute détermination (*güzel at* « beau cheval » aussi bien que *gel-en*

---

15. Cf. citation de L. Bazin dans *A&D*, dossier 8.1.

*adam* « l'homme qui vient/est venu »), ou sans contrainte séquentielle, comme en nahuatl (Launey 1979 : 302-303), liberté qui s'étend d'ailleurs aussi aux équivalents de relatives s'ils sont courts.

L'intégration peut jouer à l'intérieur même du mot : c'est le cas, par exemple, dans les langues dravidiennes — cf. l'article de J.-L. Chevillard dans ce numéro —, ou en gulmancema (ou gourmantché, langue gur du Burkina), où les équivalents d'adjectifs ont, comme les verbes et les noms, pour fonction fondamentale la fonction prédicative (avec compatibilité avec une partie des marques aspecto-temporelles) :

<i>o wa</i>	« il est petit »	<i>o den -la</i>	« il était petit »
<i>o tiini</i>	« il court »	<i>o den -tiini</i>	« il courait » <sup>16</sup>
<i>Adjima soa</i>			« Adjima est une sorcière »

Les adjectifs exercent la fonction épithétique par l'intermédiaire d'une intégration (entre le lexème nominal et la marque de classe) au mot nominal lui-même, sous la forme d'un mot composé :

<i>ni</i>	<i>-lo</i>	« homme »	<i>ni</i>	<i>-ciam</i>	<i>-o</i>	« un homme grand »
homme	MCI		homme	grand	MCI	
<i>tan</i>	<i>-li</i>	« pierre »	<i>tan</i>	<i>-cian</i>	<i>-li</i>	« une grande pierre »

ce qui les distingue des verbes qui accèdent à la fonction épithétique par l'intermédiaire d'une relativation.

### 3. Accord, anaphorique, congruence

Parallèlement aux, ou à la place des, marques intégratives, l'accord en genre, nombre, classe, loin d'être un simple phénomène morphologique de « morphème à signifiant discontinu » (Martinet), signale, quand il joue entre les constituants d'un même syntagme nominal, le segment sur lequel porte la détermination épithétique ; il constitue une véritable marque de la fonction épithétique, qui peut apparaître, s'il est limité aux (équivalents d') adjectifs, comme un trait caractéristique de cette partie du discours ou sous-classe de partie du discours.

#### 3.1 Les marques d'accord comme anaphoriques

On traite souvent l'accord comme relevant de l'anaphore (éventuellement de la cataphore, par anticipation du référent). Le

---

16. Les tons ne sont pas notés, parce que non sûrs chez Ouoba (1982).

kinyarwanda *u-ba-koóbwa ba-tatu ba-tó b-aa Karooli* serait glosable par :

« les filles, les(quelles sont) trois, les(quelles sont) petites, les(quelles sont) à K. »

On est proche des analyses qui, soit en synchronie (grammaire générative), soit en diachronie (pour certaines langues), soit dans une perspective — risquée — de linguistique génétique, explique la fonction épithétique à partir de séries de propositions (+ « Topic chain, + anaphore/particule de protase évoluant éventuellement en corrélatif, relatif, etc. ) ; l'exemple kinyarwanda serait alors glosable en :

« (il y a/soient) des X êtres humains (Cl. 2) » + « ils (Cl. 2) (sont) filles » + « ils (Cl. 2) (sont) trois » + « ils (Cl. 2) (sont) petits » + « ils (Cl. 2) (sont) à K. »

ce qui relève, du point de vue de la linguistique historique, de la pure spéculation, mais revient simplement du point de vue logique qui consisterait à poser une simple suite de conjonctions de propositions (au sens logique de ces termes).

### 3.2. L'accord comme marquage parallèle

L'accord peut s'expliquer aussi par le passage de substantivations comme « les petites » (= MCl + Base adj.) ou « celles de Karooli » (= MCl + Constr. génitive), à des appositions comme « les filles, les petites » (en MCl + Base Nom. + MCl- + Base Adj.) ayant une valeur marquée par rapport à des constructions à enchâssement (en MCl- + Base Adj. + Base Nom., cf. *gulmancema*) et enfin à des constructions simplement épithétiques, « petites filles », sans valeur marquée.

On sait qu'on a proposé des explications de ce genre pour les formes longues d'adjectifs attestées dans certaines langues indoeuropéennes à partir de syntagme en : Adjectif + \*yo- + Nom, où le thème pronominal \*yo-<sup>17</sup> est celui qui, éventuellement renouvelé par \*so-/to- ou \*k<sup>w</sup>o-, fournira le relatif<sup>18</sup>. L'élément pronominal<sup>19</sup> aurait d'abord fonctionné comme un substantivant ou un anaphorique employé soit seul (*le nouveau*), soit au sein d'une apposition substantivale du

17. Ou \*o-.

18. Cf. Benveniste 1957 (= *PLG* I : 218) ; sur l'ensemble de cette question, cf. Haudry (1982) et les travaux de F. Bader.

19. Qui peut très bien n'avoir été, dans la diachronie que ces hypothèses amènent à supposer, qu'une particule invariable.

type *le médecin, le nouveau*, avant de devenir une marque de fonction épithétique (déclinaison longue des adjectifs ou marque de relativation des verbes).

Le processus supposé ici à l'origine de l'accord en classe semble se reproduire en synchronie avec le prépréfixe dans des langues proches du kinyarwanda comme le luganda (langue bantoue parlée en Ouganda). Le prépréfixe (Pf), qui est une marque de substantivation dans les deux langues, peut, en effet, 1° être mis en facteur commun pour tous les éléments du syntagme, comme en kinyarwanda où le prépréfixe (*a-* ici) n'apparaît que sur la tête du syntagme *a- ba- koóbwa ba- to*, à gloser par « les objets (*a-*) qui sont des êtres humains (*ba-*) qui sont des filles (*koóbwa*), êtres humains (*ba-*) qui sont petits (*to*) », ou bien 2° être répété devant chaque élément du syntagme, comme en luganda<sup>20</sup> :

<i>e-</i>	<i>n-</i>	<i>nanansi</i>	<i>e-</i>	<i>n-</i>	<i>nene</i>	<i>e-</i>	<i>y-</i>	<i>engedde</i>
Pf	MCl	ananas	Pf	MCl	grand	Pf	MCl	Forme Rel. du verbe « murir »
« le grand ananas (qui est) mûr »								

On aboutit alors à un accord en substantivité (Lemaréchal 1985), et non plus seulement en classe entre une partie des déterminants (dont les adjectifs) et le nom ; et la valeur marquée d'apposition substantivale disparaît pour une partie des déterminants (dont les adjectifs et les formes verbales relatives).

D'un point de vue sémantico-logique, l'accord en classe (motivé) présuppose, au moins à l'origine, la réitération, pour chaque membre du syntagme, de la relation d'inclusion à la classe, c'est-à-dire une opération de nominalisation, sinon de désignation<sup>21</sup>, réitérée pour

20. Les langues ayant toujours à « choisir » entre « iconic » et « economic motivations », selon la formule de Haiman : « if you mean it, say it » vs « don't mention if you don't have to ».

21. On distinguera soigneusement désignation d'un objet précis et (dé)nomination d'une classe d'objets. La désignation peut s'opérer à l'aide : 1° de la déixis (« ça »), 2° de noms propres (dont l'origine suppose un acte de monstration ou de baptême (qui dépasse la simple dimension institutionnelle du langage pour entrer dans le domaine des institutions elles-mêmes) et l'histoire d'une transmission (cf. Kripke 1972) ou 3°), moyennant substantivation, de toutes sortes de caractéristiques, définitoires (noms communs : *le facteur*) vs stables (adjectifs : *le brun*) vs transitoires (*la personne qui est passée devant ma fenêtre ce matin à 8 heures*). La (dé)nomination d'une classe d'objets par un nom commun repose sur une relation logique d'inclusion à une classe d'objets, et ce n'est pas un hasard si les classes (et genres), au sens linguistique, a à voir avec les noms communs ; l'origine première de la référence des noms communs ne remonte pas, à la différence de celle des noms propres, à un acte de baptême, mais nécessairement d'abord à la constitution,

chaque membre du syntagme.

### 3.3. *Congruence en cas*

L'interprétation des phénomènes d'accord comme résultant d'un marquage parallèle semble s'imposer pour l'accord en cas (c'est-à-dire en marque de fonction) : autant de caractéristiques d'un objet, autant de marques de relation au verbe, ou au nom, dont il dépend ; ainsi, en dyirbal :

<i>bayi</i>	<i>waŋal</i>	<i>baŋul</i>	<i>yaŋa</i>	<i>-ŋu</i>	<i>bulgan</i>	<i>-u</i>
MCl	boomerang	MCl+Gén	homme	MGén	grand	MGén
	<i>ba-ŋgu-n</i>	<i>ɖugumbi</i>	<i>-ŋu</i>	<i>buŋan</i>		
	MCl+Merg	femme	MErg	voir <sup>22</sup>		

« la femme a vu le boomerang de l'homme grand »

C'est l'interprétation que donne Meillet des phénomènes d'accord dans les langues indoeuropéennes : « chacun des mots ayant son autonomie, le lien entre ces mots se trouve marqué par la concordance des formes »<sup>23</sup>.

En ce qui concerne l'accord en cas, il semble bien qu'il faille supposer, au moins à l'origine (?), une réitération de l'opération même de désignation de l'objet pour chaque constituant s'accordant en cas, puisque c'est l'objet lui-même désigné par le substantif, et non la classe d'objets exprimée par le nom commun, qui est dans une certaine relation avec le procès exprimé par le verbe (accord en cas des membres de syntagmes exerçant une fonction actancielle) ou avec tel autre objet désigné par tel nom (accord en cas des membres de syntagmes compléments de nom).

## 4. L'expression des qualités : adjectifs et noms de qualité

Les adjectifs, dans les langues où ils se distinguent nettement des noms et verbes, se définissent, du point de vue sémantique, comme

comme pour toutes les caractéristiques définitoires ou non, d'une distinction nouvelle au sein d'une taxinomie remaniée (apparition du nouveau mot).

22. Le dyirbal possède quatre classes nominales, dont le sémantisme est complexe (cf. Dixon 1972 : 306 sqq.) : les marques de classe amalgament marquage de la classe + marquage du cas + déixis. La marque de génitif (MGén) est *-u* après nasale, *-ŋu* après voyelle ; la marque d'ergatif (MErg) est *-ŋgu* après voyelle, et une finale *l* + MErg > *-ŋu*. Il y a accord en cas dans la langue, à ordre des mots libre, entre marque de classe, nom, adjectif, construction génitive (c'est-à-dire nom + marque de génitif) et forme verbale relative.

23. Meillet, <sup>8</sup>1937 : 363 sqq.

exprimant des caractéristiques (propriétés, « qualités ») stables des objets, par opposition aux noms communs, qui expriment la caractéristique définitoire d'une classe d'objets, et aux verbes, qui expriment des caractéristiques transitoires limitées à une situation sinon à une énonciation <sup>24</sup>.

#### 4.1. *Les adjectifs et l'expression des qualités*

Ainsi, les adjectifs, entre noms et verbes, expriment les « qualités » — ce qui reste vague tant qu'on ne précise pas les phénomènes logico-sémantiques qui les distinguent.

Les langues bantoues donnent l'exemple d'une catégorisation des qualités attribuables à des objets réduite à une sorte de noyau dur, de taxinomie minimale en partie organisée en un certain nombre de dichotomies (comme le suggère A. Culioli). Les bases adjectivales non dérivées (vs participes de verbes statifs, constructions adnominales diverses) constituent en effet des inventaires extrêmement réduits <sup>25</sup> : trois en bafia (« blanc », « noir », « marron-rougeâtre »), une quinzaine en kinyarwanda ou en luganda (« court, petit », « large, spacieux », « nouveau », « sain, vivant », « frais, non cuit, non mûr », « mauvais, méchant, sale », « gros, grand, long », « âgé, principal », « beau, bon », « petit, mince, étroit, jeune », « peu », « beaucoup », « long, profond, grand »).

On retrouve des inventaires plus ou moins proches dans beaucoup de langues bantoues, et cette liste correspond dans d'autres langues à des adjectifs ayant un comportement particulier <sup>26</sup>.

---

24. Nous empruntons cette trichotomie à Bloomfield (1970 [1933] : 189).

25. Les équivalents des autres adjectifs sont fournis par les formes relatives (participes) des verbes d'état ou bien par d'autres constructions adnominales (génitive « homme d'intelligence », ou autres « homme avec X », « muni de »).

26. Cf. par exemple, l'inventaire des adjectifs indocuropéens en *-u-*, cf. Lamberterie 1990.

#### 4.2. Adjectifs et noms abstraits de qualité

Avec l'idée de qualité, on retrouve la trichotomie aristotélicienne entre « substances primaires », « substances secondes » et « qualités ». Cette distinction reste fondamentale, dans la mesure où elle correspond à une opposition entre désignation et dénomination, entre caractéristiques stables et transitoires, diversement grammaticalisée selon les langues, entre autres sous la forme d'une catégorisation en parties du discours : substantifs, noms communs, adjectifs. Mais l'on sait qu'Aristote n'a pas tenu compte (et n'avait d'ailleurs pas de raison d'en tenir compte dans la perspective qui était la sienne) de l'opposition entre adjectif et nom abstrait<sup>27</sup>, et réunit sous la même rubrique adjectifs et noms de qualité, et c'est sans doute ce qui l'a rendue difficilement exploitable par les grammairiens.

Or, du point de vue — grammatical et non plus logique — de la définition des parties du discours, l'opposition entre adjectifs et noms de qualité est essentielle. Cette opposition relève, là où elle est grammaticalisée, non seulement de l'opposition générale entre adjectifs et noms, c'est-à-dire de l'opposition entre expressions de ce qui est définitoire<sup>28</sup> et ce qui est seulement considéré comme stable, mais des phénomènes d'orientation<sup>29</sup>.

On sait de quoi il s'agit : une forme verbale donnée spécifie le rôle des actants des différents rangs — rôle d'agent pour le premier actant, de patient pour le second actant d'un verbe transitif actif, et nous avons parlé d'« orientation primaire » vers l'agent à propos de l'orientation d'une forme verbale vers un premier actant agent, etc. —, les changements de voix se caractérisant par un changement d'association entre rang et rôle des actants. Nous avons montré<sup>30</sup> que les notions de valence, d'orientation, mais aussi de diathèse et de voix, pouvaient être étendues sans peine aux nominaux : dans *Alfred chante* et *Alfred est (un) chanteur*, la voix dans le verbe et la dérivation dans le nom ont le même effet, à savoir de définir les objets auxquels ils réfèrent comme agents de l'action exprimée par la base  $\tilde{f}\tilde{a}(t)$ -. Un ensemble comme *don*,

27. Le fait qu'en grec l'adjectif employé au neutre ait pu exprimer la qualité abstraite a en outre sans doute facilité l'amalgame.

28. Le passage de l'adjectif au nom de qualité implique en outre une abstraction — comme le terme de « nom abstrait » l'indique bien — supplémentaire par rapport à l'adjectif, dans la mesure où la qualité devient en elle-même un objet indépendant de tout objet précis porteur de cette qualité (cf. Quine 1977 [1960] : 330 sqq. par exemple, pour une critique ontologique de ce genre d'« abstraction »).

29. Notion dont nous avons proposé, dans notre livre sur les parties du discours, de faire une application étendue, aux nominaux, aux syntagmes, aux subordonnées.

30. Lemaréchal 1989 : 105-109.

*donateur*, *donataire* constitue une sorte de paradigme comparable à celui des voix du verbe. Dans cette perspective, les noms abstraits d'action se définissent<sup>31</sup> par une orientation primaire, non plus vers un des participants à l'action, mais vers cette action elle-même : *construction*<sup>32</sup>.

A la lumière de ce qui précède, on voit qu'un adjectif comme *blanc* et un nom abstrait de qualité comme *blancheur* s'opposent, entre autres, par leur orientation vers le porteur de la qualité, qui participe de la qualité, vs vers la qualité elle-même. La dérivation :

adjectifs  $\longleftrightarrow$  noms abstraits de qualité

est toujours soit de la forme « muni de X, caractérisé par X » (orientation parallèle à celle des participes, sinon des formes verbales dites « finies ») :

*ganda* « beauté »  $\rightarrow$  *ma-ganda* « beau »

soit de la forme « le fait que X » (orientation parallèle à celles des noms d'action, infinitifs, complétives) :

*beau*  $\rightarrow$  *beauté*

#### 4.3. Constructions épithétiques et génitiales

L'opposition d'orientation entre adjectifs et noms abstraits explique l'espèce d'équivalence existant, d'une langue à l'autre ou, dans la même langue, entre des constructions du type « femme de beauté » en Nabstrait + Génitif et construction épithétique (type « belle femme »). Ainsi, en bafia (langue bantoue du Cameroun) :

<i>m- óp</i>		<i>'íté</i>	<i>à</i>	<i>dy-</i>	<i>óòmzèn</i>
MCI1 enfant	Dém	MCI+MGén <sup>33</sup>	MCI		intelligence
« un enfant intelligent »					

31. Lemaréchal 1989 : 152-154.

32. La notion d'orientation primaire peut également être étendue aux propositions subordonnées (Lemaréchal 1989 : 151-197) ; les complétives et leurs équivalents dans les langues (infinitifs et noms verbaux divers) sont caractérisées, comme les noms abstraits d'action, par une orientation primaire vers l'action, le procès.

33. Comme en kinyarwanda, les syntagmes génitifs s'accordent en classe en bafia, mais la marque d'accord en classe est amalgamée avec la marque de génitif (-a en kinyarwanda).

Certaines constructions, que l'on rencontre dans des langues de types très divers, ne sont pas sans poser un problème d'orientation particulier : ce sont les constructions où accord et construction génitive se combinent, comme en français même dans *cet(te) imbécile de voisin(e)*. En effet, les constructions épithétiques avec accord semblent impliquer une orientation identique<sup>34</sup> pour le nom et l'épithète, qui sont coréférentiels, tandis que la construction génitive relie normalement des termes non coréférentiels (*livre-cadeau* vs *livre du maître*) ; en français, on a également le cas des appositions du type de *la ville de Paris*.

On trouve une situation assez proche de celle de *cet(te) imbécile de voisin(e)* dans une partie des langues bantoues, où l'apposition d'un nom commun à un autre nom commun n'est pas possible<sup>35</sup>, ce qui donne lieu à une sous-classe distincte de nominaux, appelée par Coupez « mixte », qui s'accordent en classe, comme les adjectifs, mais ne fonctionnent comme épithètes que par le biais de la construction génitive ; ainsi, en kinyarwanda :

<i>u- mu- hiigi</i>	<i>w'</i>	<i>ú- mu- kéne</i>
Pf MCI chasseur	MCI (MGén)	Pf MCI pauvre
« un chasseur pauvre »		

Ces faits ne sont pas sans rapport avec les opérations de construction des désignations (prépréfixe, nom propre), de construction de classes (au sens logique du terme) d'objets (nom commun, et classe au sens linguistique), d'inclusion à une classe d'objets (nominalisation), etc.

## 5. Stativité, aspects, degrés, etc

En fin de compte, les traits distinctifs des adjectifs (et équivalents) les plus résistants semblent être ceux qui relèvent de la sémantique :

---

34. Ce que nous avons proposé d'appeler « coorientation », Lemaréchal 1989 : 106-109.

35. Il peut exister, dans les langues à propos desquelles on dit que les adjectifs sont des noms comme les autres, des contraintes sévères sur les appositions Nom + Nom. Ainsi, en turc, elles ne sont possibles que dans le cas de Nom commun + Nom propre (*deli Mustafa* « Mustafa, le fou », *Sultan Mehmet* « le sultan Mehmet »), et de Nom « équivalent » d'adjectif + Nom commun (*güzel at* « beau cheval »), alors que, pour Nom commun + Nom commun, on a Nom commun + Participe de la copule + Nom déterminé : « l'aigle qui est oiseau de proie » pour « l'aigle, oiseau de proie ». L'absence de contrainte sur Nom-adjectif + Nom commun peut apparaître comme une caractéristique d'une sous-classe d'« adjectifs ».

stativité (avec diverses contraintes aspecto-temporelles), gradabilité (formes vs constructions comparatives, superlatives, intensives).

### 5.1. Contraintes aspecto-temporelles

Les « verbes de qualité » du chinois se distinguent des autres verbes par le fait qu'ils sont incompatibles avec les suffixes aspectuels *-le*, *-guo*, *-zhe*, ou plutôt qu'une partie d'entre eux est compatible avec *-le* et *-guo*, qui prennent alors une valeur particulière d'entrée dans un état ou de sortie d'un état (*-le* « transformation », *-guo* « état transitoire ») :

<i>guí</i>	« être cher »	<i>bú guí</i>	« ne pas être cher »
<i>guí le</i>	« devenir cher »	<i>bú guí le</i>	« cesser d'être cher »

De même en palau (langue austronésienne parlée dans l'archipel du même nom), les marques aspectuelles présentent des différences de valeur quand elles sont employées avec les « verbes statifs » ou les noms : l'auxiliaire *mo* (« aller ») a valeur de futur avec un verbe d'action et signifie « devenir » avec un équivalent d'adjectif ou un nom :

<i>ak mo məsúub er a klúkuk</i>	« j'étudierai demain »
<i>ak mo sméçer</i>	« je tombe malade »
<i>ak mo tóktang</i>	« je vais être médecin »

### 5.2. Degrés

Un critère fréquemment invoqué, et assez résistant, pour distinguer une classe d'adjectifs est fourni par les constructions comparative, superlative et intensive. Mais même dans les langues à adjectifs, tous ne sont pas gradables ; par ailleurs, le problème sera encore de savoir si l'expression des comparatifs, superlatifs, intensifs, etc., est une question de construction syntaxique ou de classe lexicale. Ces constructions sont diverses : on peut distinguer, entre autres, 1°) celles présentant un morphème particulier (marque ou « adverbe » intensif, comparatif, superlatif) — c'est le cas des langues indoeuropéennes —, 2°) celles se limitant à une construction syntaxique de type nominal (génitive, partitive, etc.), 3°) celles faisant intervenir un verbe « dépasser ».

En turc, le comparatif est indiqué par l'adjectif (sous sa forme habituelle) précédé d'un complément à l'ablatif (point de départ = point de comparaison) :

*Mehmet, Ahmet -ten büyük*  
 MAbl grand

« Mehmet est plus grand qu'Ahmet »  
 (lit. « Mehmet est grand par rapport à Ahmet »)

Les équivalents des superlatifs « relatifs » sont fournis par des constructions à l'ablatif ou au génitif en : Nom pluriel à l'ablatif ou au génitif + Adjectif + Marque personnelle possessive, c'est-à-dire des constructions partitives, la seconde étant en outre la construction normale des compléments de nom référentiels :

*Mehmet, çocuk -lar -dan /-in büyüğ -ü*  
 enfant MPI MAbl MGén grand MPoss

« Mehmet est le plus grand des enfants »  
 (lit. « par rapport aux enfants/des enfants leur grand »)

comparable à :

*at -lar -dan /-in üçü*  
 cheval MPI MAbl MGén trois

« trois des chevaux »

*manto -lar -a bak : mavi -si güzel*  
 manteau MPI MDir regarde bleu MPersPoss beau

« regarde les manteaux : le bleu est beau »  
 (lit. « leur bleu », « le bleu d'entre eux »)

Le turc possède aussi des particules *çok* « très » et *pek* « extrêmement », et un redoublement intensif total (en 2 x base) ou partiel (en /CV/ + *p*, *m*, *s*, *r*).

Dans les langues africaines par exemple, le comparatif (supériorité) s'exprime souvent au moyen d'un verbe « dépasser », soit dans une structure du type « X dépasse Y (en) grandeur », soit « X est grand (et) dépasse Y » ; le superlatif relatif utilise les mêmes structures en laissant le verbe « dépasser » sans régime. Le superlatif absolu, l'intensif, etc., sont marqués par des adverbes.

En fin de compte, si les caractéristiques sémantiques traitées dans ce paragraphe apparaissent souvent comme le noyau dur de la définition des adjectifs, n'est-ce pas précisément parce que ce sont elles que l'on a choisies, plus ou moins implicitement, pour repérer les « équivalents » d'adjectifs ?

## 6. Conclusions

De calque en renouvellement terminologiques, « épithète » (et « apposition ») vs « adjectif » ont fini par servir à distinguer la fonction

et la partie du discours exerçant de façon plus ou moins privilégiée cette fonction dans un certain type de langues. Or, les adjectifs de langues comme le français présentent un faisceau de propriétés dont l'association n'a rien de nécessaire. Il serait naïf de croire que, de tel sémantisme, découlerait a priori tel comportement syntaxique : de l'expression de qualités différentiellement posées comme statiques et non définitives d'une classe d'objets à la fonction épithétique, il n'y a pas de relation de nécessité. La fonction épithétique est remplie aussi bien par les noms (apposition), par des formes verbales (participes) ou des constructions relativées, par des constructions à relateurs, etc., et l'on comprend qu'il puisse aussi bien ne pas exister du tout de partie du discours « adjectif ».

Le noyau dur des propriétés qui ont pu paraître communes aux équivalents d'adjectifs relève de la définition sémantique implicite utilisée pour identifier des équivalents d'adjectifs dans des langues qui n'ont pas d'adjectif : expression de qualités (par opposition aux désignations) plutôt stables (par opposition aux qualités définitives vs transitoires, exprimées par les noms vs les verbes), d'où découlent, éventuellement, des contraintes dans le domaine aspecto-temporel (incompatibilités, effets de sens), la possibilité d'exprimer des degrés, etc.

Comme pour toute question relevant de la distribution des parties du discours, ce qui compte, c'est la façon dont telle catégorie s'articule avec les autres au sein du système des parties du discours de la langue et quelle catégorisation du réel cette distribution impose. Il faut dresser un tableau hiérarchisé des parties du discours et donner une définition intégrée de chacune d'elles. On dira simplement que l'emploi de l'étiquette « adjectif » (éventuellement spécifié en « nom/verbe-adjectif ») est légitime quand une partie du discours ou une sous-classe de partie du discours exprimant des caractéristiques apparaissant différentiellement comme statiques présente un comportement morphosyntaxique particulier ; on doit ajouter, pour les langues à contraintes d'orientation strictes, une condition supplémentaire permettant d'opposer nom abstrait de qualité (défini comme orienté vers le fait même d'avoir telle qualité) et adjectif (défini comme orienté vers qui participe de cette qualité) : français *beau* vs *beauté*, palau *sméçer* « malade » vs *séçer* « maladie ».

Des notions logiques<sup>36</sup> — comme celles d'inclusion à une classe, de description, de quantification, etc., et, de là, celles de construction d'une classe, de la référence, mais aussi d'une désignation — ont bien un reflet dans les langues ou constituent en tous cas des abstractions utilisables pour en parler<sup>37</sup>, mais elles jouent à des niveaux divers, et les stratégies qui les mettent en oeuvre sont complexes ; ici encore, il serait illusoire d'établir une correspondance directe entre les catégories logiques et le système des parties du discours d'un type de langues donné, tel qu'on peut le dégager à partir de leurs fonctions fondamentales et d'autres critères.

On a vu que le marquage de la fonction épithétique peut très bien passer par des opérations qui relèvent de la nominalisation — c'est-à-dire construction d'une classe (au sens logique du terme) d'objets + inclusion de l'objet déterminé dans cette classe —, et l'existence même de genres et de classes (au sens linguistique) n'est pas l'effet du hasard.

Pour exprimer simplement « livre rouge », le marquage de la relation épithétique peut passer (en plus de l'inclusion de la substance X dont on parle dans la classe de l'ensemble des livres évoquée par le nom commun) par la construction de la classe (logique) des « (objets) rouges », et même par la construction d'une première désignation de l'objet à l'aide de son nom commun (ou par tout autre moyen dont dispose la langue : déixis, etc.) : *un/le livre/cela*, + la construction d'une deuxième désignation du même objet à l'aide d'un adjectif, les deux désignations étant dans une espèce de relation équative : *un/le livre le rouge*, transposée dans le syntagme.

Mais ce que nous disons là vaut aussi bien pour la relation prédicative (au sens linguistique du terme, c'est-à-dire de prédicat centre de proposition). La prédication peut passer par la simple attribution d'une caractéristique à un substantif (tagalog) :

*maganda siya* « elle est belle »

par un marquage personnel du prédicat (palau) :

36. Aussi bien celles de la logique classique — nous avons exploité largement l'opposition entre substance et qualité, dans nos différents travaux sur les parties du discours.

37. Il ne faut cependant jamais oublier que les logiciens partent d'une simplification des « langues naturelles », visant à éliminer, entre autres, les phénomènes de voix, thématisation, focalisation, ce qui relève du caractère oral du langage, ce qui fait la variété des langues, etc. ; la logique ne saurait donc être considérée comme une référence ultime, sécurisante, de l'analyse sémantique en linguistique.

il	est-neuf	/venu	→	il	est-neuf	/est-venu	le	X
ng	bəçhés	/mlé		ng	bəçhés	/mlé	a	X

que par la construction d'une proposition équative impliquant substantivation (palau, également, avec une structure en  $a X + a X'$ ) :

celui-qui	est-X	=	celui-qui	est-venu
a	X		a	mlé

Et il est significatif qu'en palau, où la proposition équative est normalement utilisée pour exprimer la thématisation ou la focalisation des autres termes que le sujet (avec une différence d'intonation), les descripteurs aient hésité à attribuer une valeur différente à *ng mlé a X* et à *a X a mlé*, traduits par « X est venu ».

Les diverses structures supposent des opérations logico-sémantiques complexes, mais ces structures ne prennent valeur et sens qu'au sein du système d'oppositions propres à la langue (et, par généralisation, au type de langues) considérée dans une certaine synchronie — la position structuraliste garde ici toute sa force. Le dérapage d'anciennes appositions substantivales (*le livre, le rouge*) en simples constructions épithétiques (*le livre rouge*) en est un témoignage.

## RÉFÉRENCES

- Bazin, L. (1978). *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris : A. Maisonneuve.
- Benveniste, E. (1957). « La phrase relative, problème de syntaxe générale », *BSLP*, 53/1 (*Problèmes de linguistique générale*, I, 208-222).
- Bloomfield, L. (1933). *Language*, trad. fr. : *Le langage* (1970), Paris : Payot.
- Coupez, A. (1980). *Abrégé de grammaire rwanda*, Butare : INRS.
- Deny, J. (1921). *Grammaire de la langue turque (dialecte osmanli)*, Paris : Ernest Leroux.
- Dixon, R. M. W. (1972). *The Dyirbal language of North Queensland*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Guarisma, G. (1973). *Le nom en bafia*, Paris : SELAF.
- Hagège, Cl. (1982). *La structure des langues*, Paris : PUF.
- Haiman, J. (1983). « Iconic and economic motivation », *Language*, 59, 781-819.
- Haudry, J. (1982). *Préhistoire de la flexion indo-européenne*, Lyon : Institut d'études indo-européennes de l'Université Jean Moulin.
- Josephs, L. S. (1975). *Palauan Reference Grammar*, Honolulu : The University Press of Hawaii.

- Kripke, S. (1972). *Naming and Necessity* (trad. fr., *La logique des noms propres*, 1982, Paris : Editions de Minuit).
- Lamberterie, Ch. de (1990). *Les adjectifs grecs en -us. Sémantique et comparaison*, Louvain-La-Neuve : Peeters.
- Launey, M. (1979). *Introduction à la langue et à la littérature aztèques*, I, Paris : L'Harmattan.
- Lemaréchal, A. (1983). « Sur la prétendue homonymie des marques de fonction : la superposition des marques », *BSLP*, 78/1, 53-76.
- Lemaréchal, A. (1985). « Substantivité et parties du discours en kinyarwanda : le problème du prépréfixe dans les langues bantoues », *BSLP*, 80/1, 363-421.
- Lemaréchal, A. (1986). « Syntaxe, morphologique et genèse de la forme dite 'hypothétique' du palau », *Cahiers de Linguistique. Asie Orientale*, 15/1, Paris, 129-170.
- Lemaréchal, A. (1989). *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris : PUF.
- Lemaréchal, A. (1990). « Déixis et accession des parties du discours à la substantivité et aux fonctions actanciennes », *Prépublications des Actes du Colloque sur La déixis (Paris III)*, 365-374.
- Lemaréchal, A. (1991). *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*, Paris : Editions du CNRS.
- Meillet, A. (1937 [8ème éd.]). *Introduction à l'étude comparative des langues indoeuropéennes*, Paris.
- Ouoba, B. (1982). *Description systématique du Gulmancema*, thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Paris : Université de Paris-III.
- Overdulve, C. M. (et al.) (1975). *Apprendre la langue rwanda*, The Hague-Paris : Mouton.
- Quine, W. V. O. (1960). *Word and Object*, Cambridge (Mass.), MIT Press (trad. fr. *Le mot et la chose*, 1977, Paris : Flammarion)
- Rygaloff, A. (1973). *Grammaire élémentaire du chinois*, Paris : PUF.
- Schachter, P., et Otanes, F. T. (1971) *Tagalog Reference Grammar*, University of California Press.

Reçu Mars 1991

Université de Strasbourg II  
 adresse de l'auteur :  
 8, rue de Pontoise  
 75005 - Paris (France)